

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 2

Artikel: Le miroir
Autor: Japy, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188113>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ture ; elle demande 0.50 c. pour les fillettes de 10 à 12 ans, et 0.75 c. pour celles de 12 à 15 ans ! »

Vous pouvez penser quel soupir de soulagement s'échappa de toutes les poitrines anxieuses à cette révélation.

Aussi, à la sortie du temple, pouvait-on surprendre plus d'un sourire narquois sur les lèvres des fidèles de X., qui ne sont pas encore habitués à ce nouveau genre de réclame qui, nous devons l'espérer, ne réussira pas à s'acclimater chez nous.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes bien empressées salutations.

Un de vos abonnés.

F. R.

Lê cartès dè vesitès.

Tsaquîè pàys, tsaquîè mouda ! et n'ia pas fauta d'allâ d'on canton à ne n'autro po ein trovâ qu'on ne cognâi pas ; n'ia pî qu'à allâ dein lè velès, iò, po bin dâi z'affèrès que y'a, clliào monsus et clliào damès volliont pas que sâi de dè fèrè coumeint lè pàysans. Sont dza prâo eimbêtâ dè cein qu'on sè vitè tot coumeint leu, et dè cein qu'on sè fâ fèrè dâi catse-coquin ein drap dè magasin po la demeindze et que bounadrâi on met dè coté clliào bounès vestès dè tredaina et dè grisette po s'affubliâ dâi roclorès et dâi gardabits dè clliào fignolets dè vela. Mâ que volliaî vo : dein 'na républiqua on dâi ètrè ti parâi, et du que clliào mōnsus ne volliont pas mettrè dâi choquès, on est bin d'obedzi dè s'atsetâ dâi grantès bottès, po ètrè atant què leu ; mâ on va pî trào liein ; et ne sarè pas tant èbâyi dè vairè ion dè stâo quatro matin dâi fennès lavâ la buia ein tsapé copâ et dâi z'hommo tiâ lo caïon et épantsi dâo fémé avoué on grand bugne et dâi z'éperons.

Mâ po bin dâi z'autro z'affèrès, lè dzeins dè la vela ont dâi moudès que n'èin pas onco per tsi no, hormi petètrè clliào que sont on pou monsus. L'est dinsè que sè servont dè cein que lâi diont dâi *cartès dè vesitès*, que l'est dâi petits bocons dè papâi gros coumeint la mâiti de 'na carta civiqua, et iò font marquâ lâo nom tot coumeint su lè z'ètiqùietès dâi z'apotiquières. Et quand lâo preind onna lubie d'allâ trovâ cauquon, crâidè-vo que l'aulont lâo derè bondzo ? ào ouai ! L'èinvouïont la serveinta portâ iena dè clliào cartès, et la vesita est fète, sein que n'aussont nion vu. Vo mè derâi tot cein que vo voudrâi ; mâ l'est onna drola dè mouda, kâ n'ia pas moïan dè bâire on verro, et porquîè sè fa-t-on dâi vesitès, se n'est pas po avâi lo pliési dè sè vairè et d'èin partadzî ion !

Lo valet à Trognu qu'est à maitrè pè Lozena, tsi dâi bin bravès dzeins, ne cognessâi pas clliào cartès dè vesitès tant qu'à l'autro dzo. L'est ein serviço po soigni lo tsévau d'on vilhio monsu et de 'na vilhie dama, et dâi conduire quand sè vont promenâ. Adon lo leindéman dâo bounan, son monsu lâi dit d'appliyi po allâ fèrè dè clliào vesitès io on ne vâi nion. Quand lè dou vilhio sont dein la cariole, sè sont apèçu que l'aviont àobliâ lâo cartès dè vesitès et l'ont èinvoyi Trognu lè queri su la tràblia dâo salon, après quiet sont partis. Quand l'arrevâvont devânt 'na maison iò l'aviont dâi cognèssances, lo

monsu pregnâi lè guidés po teni lo tsévau, et desâi à Trognu qu'avâi gardâ lè cartès dein sa catsetta, d'èin portâ tantout iena, tantout duè, tràï, quatro, c'est suivant ; après quiet, quand lo cocher étâi remontâ, faillâi tracî pe liein, Après avâi fé cé manèdzo 'na troupa dè iadzo, lo monsu fâ arretâ et dit à Trognu dè portâ tràï cartès tsi on outra cognèssance.

— N'ia pas moïan, noutron maitrè, se repond Trognu.

— Et porquîè ?

— Po cein que ne m'èin restè perein que duè : lo fou dè pique et lo sa dè carreau....

Adon l'arâi failu vairè lo vilhio, qu'étâi furieux et que risâi tot parâi, ein traiteint lo pourro Trognu dè tadié et dè taborniò, kâ lo pourro lulu, que n'avâi jamé oïu parlâ dè cartès dè vesitès, avâi bin vu dâi z'ètiqùietès quand lo monsu l'avâi èinvoyi ào salon ; mâ coumeint on lâi avâi de dè preindrè dâi cartès, l'avâi tot bounameint prâi ou dju dè binocle, et l'est clliào cartès à djuî ào mariadzo que l'avâi bailli pertot iò l'étâi z'u.

LE MIROIR

Je ne sais plus qui me disait — c'était à coup sûr un voyageur pour rire — que les Japonais sont les Français de l'Orient. Il s'ensuivrait que les Français sont les Japonais de l'Occident. Mais vous allez voir comme l'essence des deux peuples est loin d'être la même, bien qu'il y ait beaucoup de Français jaunes.

En France, aussi bien dans les villages éloignés que dans les villes, dès qu'une fille vient au monde, son premier souci est de courir à un miroir, pour se sourire et s'admirer. Si sa mère est tellement pauvre qu'elle n'en possède même pas un grand comme la main, la demoiselle se mire dans une mare, avec les canards et, quand elle est plus grande, dans les yeux de son amoureux.

Les garçons sont presque aussi coquets. Si Adonis n'était pas Grec, il serait peut-être de Pont-à-Mousson.

Èh bien ! l'idée de s'admirer entre si peu dans l'esprit japonais, que les gens du peuple ne songent seulement pas à remarquer leur image dans un baquet d'eau, ni dans le poli des beaux meubles de laque des bazars. Eux qui aiment si poétiquement les ciels clairs, les ruisseaux murmurants, la lune, les bois de sapins pleins de senteurs, les saules qui frissonnent sous la brise comme sous une caresse, les pruniers aux fleurs roses, les pivoinès écarlates, les reines-marguerites qui sont signe de bonheur, les grues aussi, qui sont signe de longévité et qui volent en zigzags en poussant des cris rauques, — ce qu'ils admirent le moins, c'est leur image à eux !...

Les miroirs n'appartiennent qu'aux dieux. Ils voient le reflet des pensées humaines les plus fugitives.

En définitive, les miroirs, si indispensables à la plus laide des souillons de France, sont inconnus des bourgeois du Japon.

La méprise ingénue que voici le prouve amplement :

Un pauvre *djin ri'ki*, — c'est-à-dire un de ces coureurs qui tiennent lieu, dans ce pays, à la fois de cochers et de chevaux, puisqu'ils traînent eux-mêmes les voyageurs dans des carioles de bambous avec une vitesse moyenne de cinq kilomètres à l'heure, et qu'en plaine ils peuvent suivre le cheval de course le plus rapide, — avait trouvé dans une rue de Nangasaki un délicieux petit miroir à main, encadré d'argent ciselé, perdu sans doute par quelque miss anglaise.

Comme il ne savait pas ce que c'était, n'ayant jamais

vu de glace, il s'écria avec une émotion indicible, en apercevant ses traits :

— Est-il possible !... voilà mon pauvre père qui m'apparaît ! O prodige ! c'est lui, c'est bien lui !...

Alors, ravi, dans son amour filial, il se sauva, emportant le miroir sur sa poitrine.

Cependant une telle vision était si fantastique pour sa candeur, qu'il se persuada avoir trouvé une plaque de métal enchanté. Avec une prudence essentiellement japonaise, il n'osa même pas montrer sa trouvaille à sa femme. D'un autre côté, comme il n'osait pas la conserver toujours sur lui, de peur de la perdre dans une course précipitée, il la mit dans un grand vase de faïence qui était vide, et par dessus il empila tout ce qu'il avait de vêtements.

Mais dix fois par jour, continuellement inquiet, il quittait son coin de rue, au risque de manquer des clients, pour venir pieusement s'enfermer dans son *yasiki*, — sa cabane de bois, — et considérer les traits « de son père. »

Ce manège inaccoutumé d'allées et de venues finit par exaspérer sa femme ; car les Japonaises sont comme les autres, il faut que leurs époux leur expliquent tous leurs gestes.

Pourtant le *djin-ri'ki* persistait dans sa réserve, malgré les questions insinuant. Il donnait des prétextes ingénieux pour expliquer sa présence si fréquente à la maison ; — tantôt il avait mal à la tête ; tantôt il éprouvait le désir impérieux de prendre un baiser à sa chère moitié !...

Mais celle-ci ne coupait pas dans le pont, comme disent les Parisiennes. Elle voyait bien que son mari avait d'autres intentions, et que même il s'ingéniait à l'éloigner du *yasiki* pour être seul un moment.

A la fin, un jour, comme le *djin-ri'ki* venait de partir, elle fit une perquisition dans tous les coins de la demeure, si bien qu'elle découvrit le fameux miroir dans le gros pot de faïence bleu, peinturluré de fleurs *d'oumi* et où, pour la mauvaise saison, elle mettait sa provision de riz.

Elle ne l'eût pas plutôt entre les mains qu'elle murmura en palissant :

— Ciel ! une femme !... Ah ! voilà pourquoi il est si distrait !... Il ne m'aime plus !... Il m'éloigne pour voir celle-ci plus à l'aise. Tout s'explique !...

Elle se mit à pleurer lamentablement.

Là-dessus, voici le brave coureur qui rentre furtivement pour reconsidérer un peu son père.

Mais en le voyant tout-à-coup, avec sa bonne figure innocente et son sourire qui lui coupait les joues en deux comme une balafre dans un melon, la colère de la jalouse éclata violemment :

— Ah ! gueux ! ah ! infidèle ! voilà comme vous me dé laissez pour d'autres !...

(*La fin au prochain numéro.*)

Ne nous plaignons pas de nos cuisinières ; elles nous coûtent encore moins qu'à Paris, si nous en croyons les renseignements suivants, donnés par un journal de la grande capitale :

Un ménage parisien paye une cuisinière à raison de quarante francs par mois, ou quatre cent quatre-vingts francs par an. Mettons pour la nourriture, le blanchissage et le logement de cette cuisinière, deux francs cinquante centimes par jour, ou soixante-quinze francs par mois, ce qui fait une dépense annuelle de neuf cents francs. Ajoutons enfin pour les exercices chorégraphiques de l'anse du panier quarante-cinq francs par mois — nous

sommes modestes ! — et nous avons cinq cent quarante francs de plus au bout de l'année. Toutes ces sommes réunies égalent dix-neuf cent vingt francs par an : en chiffres ronds : deux mille francs, car il faut aussi tenir compte des étrennes du jour de l'an, et de maint autre petit profit.

Donc, la moindre cuisinière coûte à Paris deux mille francs par an dans les ménages d'une aisance moyenne. Une ménagère travailleuse et rangée qui saurait se passer de cuisinière et qui placerait la somme ainsi économisée à intérêts composés 4 %, chaque année, aurait amassé, au bout de dix ans, vingt-deux mille francs ! Elle aurait 880 francs de rente. Et, au bout de vingt ans de cette sage économie, la ménagère aurait une rente au moins égale à la dépense qu'elle eût fait chaque année pour sa cuisinière. Voilà ce qu'on pourrait appeler de l'économie domestique.

Le Conseil communal d'un village du Gros-de-Vaud avait pris la douce habitude de s'offrir un rafraîchissement après sa dernière réunion de l'année. Aussi, à l'ouverture de la séance, le premier objet mis en discussion consistait dans la question de savoir quel serait le nombre des litres, et si l'on boirait du rouge ou du blanc.

Comme le Conseil paraissait vouloir se diviser sur ce dernier point, un membre, d'humeur conciliante, fit la proposition ferme de boire du mêlé, ce qui fut adopté à une forte majorité.

Après cela, on passa à des délibérations purement administratives, pendant le cours desquelles le président de la Municipalité s'endormit dans son vieux et large fauteuil.

Mais au moment où l'assemblée allait se prononcer par un vote sur une affaire assez vivement débattue, le greffier poussa du coude son voisin et lui dit à demi voix : « Qu'en dites-vous, syndic ? »

Sans même ouvrir les yeux, ce dernier lui fit : « Eh bien mon opinion est qu'il faut continuer avec du mêlé. »

Un habitant d'Ouchy, qui avait dansé jusqu'à l'aube, à la fête de la Navigation, prit le premier train du pneumatique et se rendit à Lausanne, où l'appelaient une affaire pressante. Fatigué, tombant de sommeil, il s'assit dans un coin et s'endormit profondément. Le train redescendit, remonta à trois reprises, et notre voyageur n'avait pas remué d'un centimètre. Il jouissait d'un repos complet et réparateur. Au troisième train seulement, les employés du Lausanne-Ouchy s'aperçurent de la présence de ce colis respirant et dormant.

— Ah ! c'est l'ami ***, laissons-le tranquille, il a un abonnement.

Le voyageur en question était en effet porteur d'un billet de circulation valable pour trois mois, grâce auquel il ne fit pas moins de huit fois le voyage aller et retour d'Ouchy à Lausanne.

Le service de la journée étant achevé, un employé s'approcha du dormeur abonné, et lui frappant sur l'épaule :

— Voyons, voyons, n'est-ce pas bientôt bon... il